



Paris, le 19 février 2015

**Sébastien SIHR**  
Secrétaire Général

A

**Monsieur Bernard LEJEUNE**  
Directeur Adjoint de Cabinet  
Ministère de l'Éducation Nationale,  
de l'Enseignement Supérieur et de la  
Recherche  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Directeur Adjoint,

Nous souhaitons attirer votre attention à propos de la liste des écoles classées en REP+ publiées dans le BO du 05 février 2015. Le document ne correspond pas complètement aux choix arrêtés localement par les recteurs.

Ainsi, dans le département du Vaucluse, l'école maternelle Jean-Henri Fabre (RNE 0840370W) et l'école élémentaire Jean-Henri Fabre A (RNE 084 0371X) rattachées au collège Joseph Roumanille d'Avignon (RNE 0840007B) ne se retrouvent pas dans la liste publiée au Bulletin Officiel alors qu'elles ont été classées REP+ lors du CTA du 20 janvier 2015.

De même dans le département de la Guyane, l'école Sabayo, rattachée au collège Leodate Volmar, à Saint-Laurent du Maroni n'est pas non plus dans la liste publiée.

Enfin, dans le département de Seine-Saint-Denis, une école primaire de Bondy est publiée sous le nom de Terre Saint Blaise (09 30213B) alors qu'elle s'appelle désormais Aimé Césaire.

Nous vous demandons donc d'apporter un rectificatif afin de régulariser la situation des écoles concernées.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Adjoint, en l'expression de nos salutations respectueuses.

**Sébastien SIHR**